

BIGBEN INTERACTIVE ANNONCE SOLLICITER CE JOUR L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE AMIALE DE CONCILIATION AFIN DE FACILITER LES DISCUSSIONS AVEC SES CREANCIERS FINANCIERS

-
- **Lesquin, le 25 février 2026, Bigben Interactive (la « Société ») annonce déposer ce jour une requête aux fins d'ouverture d'une procédure de conciliation auprès du Président du Tribunal de commerce de Lille Métropole (le « Tribunal »).**
 - **La suspension du cours des instruments financiers (actions, code ISIN : FR0000074072 et obligations, code ISIN : FR0014001WC2) émis par la Société est maintenue.**
-

Les 17 et 20 février 2026, la Société annonçait qu'en raison du refus inattendu et tardif de son pool bancaire de donner suite à l'avis de tirage qui lui avait été adressé dans le cadre du refinancement partiel de ses obligations échangeables en actions ordinaires existantes de la société Nacon, (les « **Obligations** »), la Société se trouvait dans l'impossibilité de procéder au remboursement partiel de l'encours des Obligations prévu initialement le 19 février 2026 et qu'elle envisageait de recourir à des procédures destinées à faciliter la restructuration de son endettement sous l'égide du Tribunal.

Dans ce contexte, la Société annonce qu'elle va déposer, ce jour, une requête aux fins d'ouverture d'une procédure amiable de conciliation auprès du Président du Tribunal. Cette procédure a pour objectif de permettre à la Société d'engager, sous l'égide d'un conciliateur, des discussions avec ses créanciers financiers (en particulier les créanciers obligataires et les créanciers bancaires) relatives à la restructuration de sa dette financière et, le cas échéant, à l'obtention de nouveaux moyens financiers, dans un cadre stable et juridiquement sécurisé.

Cette demande d'ouverture d'une procédure amiable de conciliation concerne la dette financière de l'entité juridique Bigben Interactive (essentiellement la dette obligataire) et n'implique pas les créanciers opérationnels (tels que les fournisseurs). Elle n'aura pas d'incidence sur les opérations, les salariés ou les clients et la Société pourra poursuivre ses activités. Cette procédure initiée à la demande de la Société, permettra d'engager un dialogue constructif avec ses partenaires financiers pour parvenir à un accord.

Il appartiendra au Président du Tribunal, dans les prochains jours, de statuer sur cette demande d'ouverture d'une procédure de conciliation.

La suspension du cours des titres financiers émis par la Société (actions et obligations), annoncée le 20 février 2026, est maintenue. En effet, il est rappelé que l'actif principal de la Société est sa participation majoritaire au capital de la société Nacon dont elle détient à ce jour 56,72% du capital social et 65,79% des droits de vote. Or, cette dernière a annoncé ce jour au marché qu'elle procédait à une déclaration de cessation des paiements et sollicitait l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal. Le cours de l'action Nacon étant suspendu dans l'attente de la décision du Tribunal attendue au début du mois de mars 2026, et dans l'intérêt du marché, le cours des titres financiers émis par la Société reste donc lui aussi suspendu pendant toute la durée de la suspension du cours des actions Nacon.

La Société informera le marché au fur et à mesure de l'évolution de la situation de la Société et de l'état d'avancement de la procédure.

A PROPOS DE BIGBEN INTERACTIVE

CHIFFRE D'AFFAIRES 2024-2025
288 M€

Bigben est un acteur européen de l'édition de jeux vidéo, de la conception et de la distribution d'accessoires mobiles et gaming, ainsi que de produits audiovisuel. Reconnu pour ses capacités d'innovation et sa créativité, le groupe ambitionne de devenir l'un des leaders européens dans chacun de ses marchés.

EFFECTIF
Plus de 1 300 collaborateurs

Société cotée sur Euronext Paris, compartiment B – Indice : CAC Mid & Small – Éligible SRD long
ISIN: FR0000074072 ; Reuters : BIGPA ; Bloomberg : BIGFP

INTERNATIONAL
36 filiales et un réseau de distribution dans plus de 100 pays
www.bigben-group.com

CONTACT PRESSE : bigben@havas.com